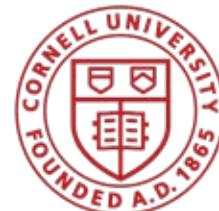


Politiques publiques visant à soutenir les partenariats pour les paysages terrestres et marins :

Atteindre les objectifs de développement durable grâce à une action territoriale intégrée

Une note de politique de :



Pourquoi renforcer les partenariats pour les paysages terrestres et marins ?

Les gouvernements ont récemment lancé des initiatives politiques majeures pour affronter les multiples défis urgents liés aux terres et aux ressources dans leurs pays : l'insécurité alimentaire et hydrique, le changement climatique, la dégradation des terres, la perte de biodiversité et les menaces pour la santé et pour les moyens de subsistance dans le contexte d'une pandémie mondiale. Les bailleurs de fonds publics, privés

et philanthropiques ont investi des milliards de dollars pour répondre à ces enjeux. Mais les responsables politiques rencontrent de sérieuses difficultés pour transformer leurs objectifs politiques en actions concrètes sur le terrain réalisées par la myriade de communautés et d'entreprises locales qui utilisent, gèrent et administrent ces ressources.

Une stratégie prometteuse consiste à travailler dans le cadre de partenariats multipartites pour les paysages terrestres et marins (nous désignons ces initiatives ci-dessous par le terme de « partenariats paysagers » ou « PP »).



Ces collaborations volontaires à long terme entre les parties prenantes locales de différents secteurs sont en train d'émerger à travers le monde pour aligner les politiques et les actions afin de mieux gérer les ressources naturelles et les écosystèmes dont elles dépendent. Les efforts des partenariats paysagers peuvent compléter, renforcer ou établir un lien avec la gouvernance territoriale ou juridictionnelle.

Les PP avec des objectifs convenus sur le long terme peuvent fournir une plateforme commune de planification et de négociation pour coordonner la mise en œuvre locale de programmes d'emploi et de moyens de subsistance, d'agriculture régénératrice, de villes durables et de programmes environnementaux tels que les zones terrestres et marines protégées et les programmes de conservation par zone. La représentation et la gouvernance multipartites peuvent conférer une plus grande légitimité et des engagements locaux à ces programmes. Elles peuvent faire entendre la voix de tous ceux qui sont touchés par les politiques (ou leur

absence). Certains PP peuvent contribuer à la conception et à la mise en œuvre de politiques telles que les transferts fiscaux écologiques, les échanges dette-nature, le paiement des services écosystémiques et les financements mixtes.

Un nombre croissant de pays ont déclaré que la régénération des paysages - y compris le développement communautaire, la restauration des écosystèmes et les systèmes agricoles et alimentaires durables - est un objectif politique essentiel. Toutefois, peu d'entre eux ont développé des politiques et des programmes structurés permettant un soutien continu sur le long terme. Au contraire, nous voyons des projets très fragmentés, non-coordonnés, à petite échelle, à court terme ou cloisonnés par secteur et défendus par des agences gouvernementales, des ONG et des entreprises. Même lorsque les projets sont importants et multisectoriels, leurs mandats se chevauchent et la coordination des activités connexes est insuffisante. Les interventions sont conçues dans les capitales plutôt que par les acteurs locaux. Les partenariats



paysagers locaux et leurs visions et plans d'action concertés qui sont élaborés et négociés de manière réfléchie sont souvent ignorés ou affaiblis lorsque de grands programmes d'investissement publics ou privés (généralement spécifiques à un secteur) sont mis en œuvre.

Pour faire progresser le développement durable à l'échelle des territoires et des paysages, il faut que les politiques publiques et les programmes soutiennent fortement les PP.



Soutien aux politiques nécessaires pour les partenariats paysagers

Heureusement, il existe une riche expérience qui peut servir de base à des politiques et des programmes publics

plus solides. Cet article présente divers exemples de paysages : la région de Cerrado au Brésil, la réserve marine des Galapagos en Équateur, le programme de gestion des bassins versants dans les Hautes terres centrales du gouvernement éthiopien, le département de Chalatenango au Salvador, la réserve de biosphère la Maya au Guatemala, la réserve de la biosphère Sian Ka'an au Mexique, De Marker Wadden aux Pays-Bas, l'île de Bohol dans la région centrale des Visayas aux Philippines, le paysage d'uMngeni en Afrique du Sud et la région du nord de l'Ouganda. Nous tirons également des enseignements des programmes nationaux de l'Australie (Landcare), du Chili et de la Colombie (le programme 20X20), du Costa Rica (politique/programme national de reboisement), de la Namibie (programme de conservation communautaire) et de l'Écosse (partenariats régionaux d'utilisation des terres). Nous avons également tiré des conclusions d'une étude de 2021 portant sur 14 exemples de développement territorial, ainsi que de consultations en personne et en ligne avec des PP.



Les partenariats paysagers ont besoin d'un soutien institutionnel important de quatre principaux types afin de réaliser leur potentiel pour atteindre de multiples objectifs locaux et nationaux :

Politiques gouvernementales favorables. Les gouvernements doivent reconnaître l'action paysagère concertée au niveau territorial comme un mécanisme opérationnel qui est cohérent et essentiel pour mettre en œuvre les priorités politiques locales et nationales en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) et des contributions déterminées au niveau national (CDN) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces actions représentent non seulement une approche pangouvernementale mais aussi une approche pansociétale pour relever les défis du développement durable. Des politiques spécifiques sont essentielles à leur succès et à leur champ d'action, comme la régularisation des régimes fonciers et la protection des droits aux terres, aux forêts et aux services écosystémiques. Les politiques qui encouragent la coordination et la cohérence des politiques entre les organismes sectoriels facilitent

grandement la planification, l'action et le suivi intégrés du paysage.

Services techniques et développement des capacités locales. Une bonne planification du paysage nécessite l'accès à des données techniques et à des services de conseil sur les processus paysagers et l'analyse évolutive des interactions socio-économiques. Les partenariats ont besoin de conseils sur la gouvernance du paysage, les lois, les pratiques commerciales écologiques et inclusives, les mécanismes du marché et la conception des systèmes de suivi intégrés du paysage. L'élaboration de stratégies et de pratiques pour la gestion durable du paysage nécessite une science et une recherche adaptées au paysage. Comme pour les approches territoriales plus généralement, les programmes doivent renforcer et entretenir les capacités de facilitation et de mise en œuvre des PP au niveau local. Les gouvernements peuvent fournir ces services directement ou aider les ONG, les entreprises et d'autres acteurs à le faire.

Services financiers et commerciaux. Bien qu'ils aient formé des plateformes de



collaboration efficaces et qu'ils disposent d'un leadership fort, de capacités techniques, de stratégies et de plans d'action robustes, les PP considèrent que la mobilisation et la coordination des financements nécessaires à de multiples investissements coordonnés des secteurs public, privé et civique constituent un défi majeur. Les PP ont besoin de soutien pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs outils financiers. En plus de fournir un financement de projet à court terme pour la régénération des paysages, les institutions financières et l'architecture financière globale doivent être conçues pour financer des investissements coordonnés à long terme pour la régénération des paysages à grande échelle. Les gouvernements nationaux et sous-nationaux ont un rôle important à jouer en fournissant ou en catalysant les services financiers pour relever ces défis.

Connexions pour l'échange de connaissances et les apprentissages.

Les partenariats paysagers veulent apprendre les uns des autres. Ils ont également besoin de canaux de communication clairs qui les relient aux experts qui peuvent les aider, ainsi

qu'aux acheteurs potentiels de produits respectueux du paysage. Pour atteindre leurs objectifs, les PP doivent avoir accès à une expertise spécialisée en matière de bonne gouvernance, de questions juridiques et de conception de marchés qui encouragent la gestion durable du paysage.

La désignation d'un bureau national ou régional fort, qui mobilise et coordonne le gouvernement, la société civile, les entreprises et d'autres acteurs en faveur des PP, peut contribuer à la réalisation de tous ces objectifs.



Principaux ingrédients du succès

L'expérience et la recherche mettent en évidence sept ingrédients du succès dans la conception et la mise en œuvre du soutien des gouvernements nationaux et



sous-nationaux :

1) Engagement envers la gouvernance participative du paysage.

Les agences qui apportent leur soutien aux partenariats paysagers adoptent des principes et des philosophies qui respectent et renforcent l'identité de la communauté, la vision du paysage construite localement, les initiatives menées par la communauté et l'appropriation du PP par les acteurs locaux.

2) Cadres de politique publique qui renforcent explicitement les PP pour un développement territorial intégré.

Les cadres politiques du secteur public et les lois et programmes spécifiques renforcent les PP et les rendent visibles.

3) Services de soutien à long terme répondant aux besoins définis localement.

Les gouvernements institutionnalisent un soutien juridique, technique, financier et de mise en réseau permanent pour les PP, qui répond à l'évolution de leurs besoins.

4) Coordination stratégique entre les prestataires de services.

Les organisations de soutien s'appuient

sur leurs synergies et coordonnent activement leurs efforts pour réduire les inefficacités, les doublons inutiles et les conflits institutionnels.

5) Engagement proactif des entreprises dans les PP.

Les gouvernements aident les entreprises et les chaînes d'approvisionnement à s'aligner sur la stratégie de développement du paysage tout en aidant les PP à travailler efficacement avec les entreprises.

6) Financement à long terme pour les investissements d'habilitation et d'actifs pour le paysage.

Les gouvernements fournissent ou facilitent l'octroi de subventions pour le développement des PP, alignent les différentes sources de financement public dans le paysage et aident les PP à développer des mécanismes financiers et à mobiliser des fonds pour leurs portefeuilles d'investissements paysagers.

7) Engagement constructif avec les réseaux de PP.

Les gouvernements nationaux et sous-nationaux s'engagent de manière constructive avec les réseaux des PP pour soutenir leur apprentissage et leur participation aux processus politiques.



Premières étapes vers la conception de politiques et de programmes de soutien efficaces

Nous proposons que les gouvernements nationaux et sous-nationaux prennent cinq mesures initiales pour concevoir des politiques et des systèmes de soutien efficaces pour les PP, tout en collaborant avec les PP, les organisations non gouvernementales alliées, la société civile et les organisations commerciales :

- Mettre en place un groupe de travail multisectoriel pour développer des stratégies visant à institutionnaliser le soutien aux PP et à analyser les exemples de cas réussis ;
- Identifier et engager les PP existants, ainsi que les entreprises qui coopèrent déjà activement avec les PP ;

- Évaluer les politiques gouvernementales, les structures décisionnelles et les mécanismes de coordination liés aux PP ;
- Évaluer les services actuels et potentiels que les institutions existantes offrent aux PP ;
- Rédiger une stratégie et des solutions alternatives pour renforcer les politiques et les services de soutien aux PP, afin de les discuter et de les affiner dans le cadre d'un dialogue national sur les paysages.

Cette note est tirée de Sara J. Scherr, Juan Ramos, Seth Shames, Louise Buck, Bhushan H. Sethi et Ruth DeFries. 2022. Politiques publiques visant à soutenir les partenariats pour les paysages terrestres et marins : Atteindre les Objectifs de développement durable grâce à une action territoriale intégrée [livre blanc]. Washington, D.C., États-Unis : EcoAgriculture Partners, GALLOP Initiative, Cornell University, Columbia University.

Pour en savoir plus, veuillez visiter le site www.ecoagriculture.org.